

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 22/01/2018 - 14:13

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université d'Artois

Correspondant : Mme Sylvie COILLIOT, Université d'Artois, 9 rue du temple BP 10665, 62030 Arras cedex, tél. : 03 21 60 37 89, télécopieur : 03 21 60 49 36, adresse internet : <http://univ-artois.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Objet du marché : Travaux de réfection des façades du bâtiment A de la Faculté des Sciences Appliquées de Béthune.

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45454100

Lieu d'exécution et de livraison : Site de Béthune

Code NUTS : FRE12

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Travaux de réfection des façades du bâtiment A de la Faculté des Sciences Appliquées de Béthune. Les travaux sont composés d'un lot unique (travaux de même nature sur un seul site). Ils sont exécutés en deux tranches définies comme suit :
 - Tranche ferme : façades Est et Nord
 - Tranche optionnelle 1 : façade OuestIl n'y a pas d'indemnités d'attente ou de dédit pour la tranche optionnelle. Les variantes administratives (clauses du CCAP) ne sont pas autorisées. Pour la tranche optionnelle 1, une variante technique obligatoire est prévue et décrite dans le cahier des charges. Elle devra être chiffrée.
 - Variante obligatoire n° 1 : isolation des combles (article 3 chapitre B11 du CCTP).

Des variantes techniques facultatives conformes aux prescriptions techniques du cahier des charges pourront être proposées par les candidats. Elles devront être chiffrées en plus de l'offre de base et de la variante obligatoire.

• Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le délai global d'exécution des travaux est le suivant :

- Tranche ferme : Quatre mois (période de préparation incluse). Ce délai commence à courir à la date d'effet de l'ordre de service n° 1 notifiant le marché.

- Tranche optionnelle 1 : Quatre mois (période de préparation incluse). Ce délai commence à courir à la date d'effet de l'ordre de service notifiant la tranche.

Dans le cas où les deux tranches sont notifiées en même temps le délai global d'exécution des travaux est de 6 mois (période de préparation incluse). Ce délai commence à courir à la date d'effet de l'ordre de service n° 1 notifiant le marché. Les candidats ne sont pas autorisés à modifier ces délais.

Les candidats devront obligatoirement visiter le site en présence d'un représentant de l'Université qui leur délivrera une attestation de visite. La personne à contacter est Monsieur LETOMBE au 03.21.60.37.78 ou 06.74.76.13.88.

Prestations divisées en lots : non

Cautionnement et garanties exigés : Sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, une avance forfaitaire de 5% appliquée sur le montant initial du marché en prix de base sera versée au titulaire dans les conditions de l'article 110 du décret.

Une retenue de garantie évaluée à 5 % du montant du marché sera exigée au titulaire dans les conditions prévues à l'article 122 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Ressources propres.

Le mode de règlement utilisé est le virement (30 jours) selon les règles de la comptabilité publique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

• Critères de sélection des candidatures : Les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et celles ne contenant pas le certificat de visite délivré et signé par le représentant de l'Université ne seront pas admises. Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

- o Les garanties et les capacités techniques et financières du candidat
- o Les capacités professionnelles

• Situation juridique - références requises : Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

• Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires réalisées au cours des trois dernières années.

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les moyens en personnel et en matériel du candidat, liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public et les certificats de qualité ou de capacité délivrés par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- La valeur financière (65 %)
- La valeur technique (25 %)
- La gestion des déchets (10 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 22 février 2018 à 16 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2017-26

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 janvier 2018

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Université d'Artois, 9 rue du temple BP 10665, 62030 Arras cedex, adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=363260&orgAcronyme=f2h>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039, 59014 Lille cedex, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039, 59014 Lille cedex, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45, courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3218817**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 62 - Pas-de-Calais
Rappel 1: 59 - Nord

Marchés Online Publication intégrale

Département : 62 - Pas-de-Calais
Rappel 1: 59 - Nord